

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BIMEPRO 5 MG/ML SOLUTION POUR POUR-ON POUR BOVINS, Solution pour pour-on

Titulaire : BIMEDA ANIMAL HEALTH

Composition : Eprinomectine 5 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0416250 2/2018

Date de décision : 11/05/2018